

# PULLY TENNIS-CLUB

(EN FONDATION)

Pully, date du sceau postal.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 10 octobre 1969, le Comité d'initiative pour la création de tennis à Pully procédait à un premier sondage d'opinion auprès de la population pulliérane. Cette consultation remportait un très vif succès.

Si, depuis, le Comité d'initiative n'a plus donné signe de vie, il n'est pas pour autant resté inactif. Il a pris de nombreux contacts soit avec l'Autorité communale, soit avec des propriétaires privés.

La rareté des terrains disponibles et les prix exorbitants pratiqués sur le territoire de la commune ont été les principaux écueils rencontrés au cours des études entreprises.

L'Autorité communale connaît les difficultés du problème ; elle est également consciente que le manque de tennis à Pully est une lacune qu'il y a lieu de combler le plus rapidement possible. Elle se propose de mettre à disposition d'un club constitué un terrain sis sur le comblement de la Paudèze, en Rochettaz, dont la surface permettrait la construction de 6 à 7 courts et d'un club-house.

L'offre qui nous est faite par la Commune de Pully ne se représentera certainement plus avant longtemps. Il faut donc tout mettre en œuvre afin de réaliser ce que de nombreux sportifs attendent depuis des années.

Le Comité d'initiative estime qu'un effort financier peut être exigé de ceux qui désirent pratiquer le tennis. Aussi, il se propose de consacrer le montant intégral des finances d'entrée du futur club au financement d'une partie des installations, le financement de l'autre partie étant assuré par le Sport-Toto et l'emprunt.

Le prix de la finance d'entrée est fixé à :

Adultes	Fr. 500.—
Juniors	Fr. 150.—

En cas de départ du club, la finance d'entrée sera remboursée selon des normes à fixer.

Le club mettra également en souscription libre auprès des membres et des non-membres, des parts de Fr. 250.— (intérêt 4 %) remboursables au pair selon une réglementation spéciale à établir par la société. Cette souscription doit permettre de réduire au maximum l'emprunt bancaire. Elle influencera favorablement le prix de la cotisation annuelle.

Vous trouverez ci-joints deux bulletins, l'un se rapportant à la demande d'adhésion au club, l'autre à la souscription de parts. Vous voudrez bien les retourner dûment remplis et signés à **M. Willy Milliquet, ch. du Montillier 15, 1009 Pully, jusqu'au 30 octobre 1975 au plus tard.**

Sur la base des engagements que vous aurez pris (bulletins en retour), le Comité d'initiative décidera de la création du club. Le Comité de celui-ci, alors constitué, établira les statuts et fixera le montant de la cotisation annuelle, deux objets qui seront soumis au vote de l'assemblée générale.

Selon les prévisions actuelles, les cotisations annuelles ne devraient pas dépasser les montants suivants :

Couples	Fr. 400.—
Adultes	Fr. 250.—
Juniors	Fr. 150.— (payable en deux fois)

L'effort financier qui vous est demandé est modeste en soi, si l'on tient compte des possibilités de remboursement en cas de départ.

Le Syndicat d'initiative de Pully est remercié, d'ores et déjà, pour sa collaboration et sa participation financière.

S'il y a lieu de limiter les admissions, compte tenu du nombre de courts à disposition, celles-ci seront prises en considération dans l'ordre chronologique des demandes d'adhésion reçues (la date du sceau postal fera foi).

En principe, le club n'est ouvert qu'aux personnes qui habitent la commune.

La mise en exploitation des futurs tennis est prévue pour le printemps 1977.

Le Comité d'initiative pour la création de tennis à Pully vous adresse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, ses cordiales salutations.

pr le Comité d'initiative pour la création  
de tennis à Pully :

Willy Milliquet

André Dupérey

# PULLY TENNIS-CLUB

---

## Bulletin d'adhésion

Je désire faire partie du TENNIS-CLUB qui sera constitué à Pully et je m'engage à verser la finance d'entrée fixée dans la présente circulaire dans les trente jours dès l'envoi de la demande de paiement.

**Catégorie de membre :**

(biffer ce qui ne convient pas)

**Couple**

**Adulte**

**Junior**

Nom : ..... Nom d'alliance : .....

Prénom : ..... Année de naissance : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Domicile : ..... No tél.: .....

Pully, le ..... Signature : .....

**Bulletin à retourner jusqu'au 10 octobre 1975 au plus tard à**

Monsieur Willy Milliquet  
Chemin du Montillier 15  
1009 PULLY

---

## PART DE Fr. 250.- DU PULLY TENNIS-CLUB

---

## Bulletin de souscription

Je souscris ..... parts nominatives (intérêt annuel de 4 %)

Nom : ..... Nom d'alliance : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Domicile : ..... No tél.: .....

Pully, le ..... Signature : .....

**Bulletin à retourner jusqu'au 10 octobre 1975 au plus tard à**

Monsieur Willy Milliquet  
Chemin du Montillier 15  
1009 PULLY